



• u Se connecter F 2.3M T 2.2M G 106K

z Rechercher m Newsletter

Accueil > Lille

Lille

Lille: Qui est responsable de l'avortement par erreur d'une patiente dans une clinique lilloise?

SANTE Le tribunal de Lille jugeait, ce mercredi, les différentes responsabilités du corps médical de l'hôpital Saint-Vincent de Lille dans l'administration d'un mauvais traitement à une femme enceinte...

b 6 contributions

Réagissez à cet article

F 1,7K G 4 n 62 P 0 T





Me Blandine Lejeune, avocate de la victime. - M. Libert / SIPA

Gilles Durand

D Publié le 27.04.2017 à 07:35

Mis à jour le 27.04.2017 à 08:32

La stagiaire, l'infirmière ou la direction de l'hôpital ? Le tribunal correctionnel de Lille devait juger, mercredi, qui était responsable de l'octroi d'un mauvais traitement à une femme enceinte au sein de l'hôpital privé Saint-Vincent-de-Paul de Lille.

Erreur d'identité

Le 9 mai 2011, Zarah E. était victime **d'une fausse couche** alors qu'elle devait subir un cerclage du col de l'utérus, opération permettant, au contraire de renforcer une grossesse à risques. C'est une erreur d'identité qui est à l'origine du drame. La stagiaire sage-femme qui a administré le médicament s'est trompée de chambre.

>> A lire aussi : Enceinte, une femme mal identifiée perd son bébé

La jeune fille de 26 ans comparait pour faute simple. On lui reproche sa négligence. L'infirmière, qui lui a demandé de prodiguer le soin, était poursuivie pour faute caractérisée, accusée de défaut d'encadrement. Quant à la direction de l'hôpital Saint-Vincent, il était soupçonné d'une mauvaise organisation des services.

Enceinte de 13 semaines, Zarah E s'est vue prescrire la prise d'un Cytotec, un médicament abortif destiné à la patiente de la chambre voisine venue, quant à elle, pour un curetage. Elle a perdu son fœtus et décidé de porter plainte.

La stagiaire reconnaît son erreur

A la barre, la seule qui reconnaît son erreur, c'est la stagiaire, devenue depuis sage-femme. « Je n'ai pas vérifié l'identité », dit-elle. C'est une infirmière qui lui a demandé, dans un couloir, d'aller chercher le médicament et de l'apporter à la patiente. « Vous vous êtes trompé de chambre ou on vous a donné un mauvais numéro ? », demande le président du tribunal. « Je ne sais plus », avoue-t-elle, timidement. De son côté, l'infirmière montre davantage d'assurance : « J'ai donné le bon numéro et le nom de la patiente ».

Mais une stagiaire est-elle habilitée à prodiguer ce genre de soin ? C'était l'enjeu de ce procès. « Je n'en veux pas à cette stagiaire, mais à l'organisation de l'hôpital », souligne Zarah. Christiane Roux, directrice de l'école de sage-femme donne une première piste : « Il n'est pas d'usage que des étudiants de première année délivrent ce type de médicament ». « Je ne savais pas que c'était un stage de découverte », précise l'infirmière.

« Rien ne protège contre ce genre d'erreur »

« Ma cliente n'en veut pas au personnel, mais à l'absence d'encadrement et aux dysfonctionnements de l'hôpital. Après cinq ans de combat pour avoir cet enfant, ça a été un drame pour ce couple », souligne Me Blandine Lejeune, avocate de la victime.

De son côté, Me Jean-François Ségard, avocat de l'hôpital Saint-Vincent, a demandé la relaxe, estimant que « la délégation de soins fait partie du fonctionnement habituel d'un hôpital ». « Rien ne protège contre ce genre d'erreur inexplicable et inimaginable. Le personnel n'a commis aucune faute pénale », précise-t-il.

Le procureur a réclamé des amendes avec sursis pour l'infirmière et la stagiaire et 15.000 € pour l'hôpital. La décision du tribunal sera rendue le 12 juillet.

Depuis cette affaire, la direction de l'hôpital Saint-Vincent a décidé de séparer les services obstétriques et gynécologiques.

t Mots-clés :

- [avortement](#),
- [procès](#),
- [erreur médicale](#),
- [clinique](#),
- [enceinte](#)

b 6 contributions

Réagissez à cet article

PARTAGEZ CET ARTICLE

1,7K 4 62 0
F G n P T

SUIVEZ 20MINUTES

2.3M 2.2M 106K
F J'AIME T G

AILLEURS SUR LE WEB

Contenus Sponsorisés par Taboola

Impôt :Les ménages payant plus de 3000€ d'impôt par an peuvent ...
Effacer-mes-impots.com

Vous payez plus de 2500€ d'impôts ? Guide Pinel Gratuit
Guide Loi Pinel

20 regards parmi les plus beaux de toute la planète. C'est captivant !
Travel Catchers

Le truc radical pour maigrir : voici l'histoire de Caroline.
Savoir-Maigrir

30 stars qui sont de la même famille et on ne le savait pas !
Vie Pratique Féminin

Kirk Cameron est aujourd'hui méconnaissable
Snapmonde

A LIRE SUR 20 MINUTES

[VIDEO. Rocco Siffredi, «une des pires rencontres de ma vie», affirme Cécile de Ménibus](#)

[Beaucaire: La peine de l'enseignante poursuivie par le maire FN alourdie en appel](#)

[Bouches-du-Rhône: James Bond condamné par la cour d'appel d'Aix-en-Provence](#)

par Taboola
